



Le diacre permanent Ni un super laïc ni un demi prêtre !

Éric Guillon-Verne a été ordonné diacre permanent le 22 septembre à Sainte-Anne-d'Auray.

L'Église est toujours dans la joie lorsqu'elle accueille un nouveau diacre. Ce fut le cas pour l'ordination au diaconat permanent d'Éric Guillon-Verne. Dans son homélie, Monseigneur Centène a rappelé avec force que le rôle du diacre, signe pour l'Église du Christ serviteur, n'était pas de l'ordre du faire mais de l'ordre de l'être. En étant serviteur de la Parole, de la charité et de la liturgie, le diacre, qui n'est « *ni un super laïc ni un demi*

prêtre, est un don de Dieu nécessaire à la mission de l'Église », présent « *pour que l'Église n'oublie jamais qu'elle est avant tout au service du Christ* ».

Cette dimension du service a revêtu un aspect tout particulier lors de la célébration, à travers la place accordée aux personnes handicapées dans la liturgie : la présence de *Foi et Lumière* avec sa bannière lors des processions d'entrée et de sortie, les bancs des premiers rangs retirés pour laisser la place aux fauteuils, et

surtout la procession des offrandes durant laquelle la patène et le calice ont été apportés par des personnes en fauteuil roulant. Tous ces signes forts donnent la tonalité du diaconat que veut exercer le nouvel ordonné : accorder une large place à l'exclusion et au handicap, avec le souci de rejoindre chacun dans les périphéries de l'Église « *et rendre les sacrements accessibles à tous* ». ■

Père Georges-Henri Pérès

Portrait

Vannetais d'origine, il suit son cursus scolaire à Nantes et Grenoble avec ses frères et sœurs. Ce scout dans l'âme – il a passé 14 ans de louveteau à chef – passe ensuite son diplôme de psychomotricien à Paris. Il connaît une première expérience dans un centre d'hébergement d'urgence pour « *adolescents en danger de toxicomanie, prostitution, séropositivité et délinquance. Une expérience difficile* » raconte-t-il.

Parallèlement il intègre un groupe de prière en lien avec la Famille monastique de Bethléem, qui l'accompagne pendant six ans. S'initiant à la Lectio Divina, il prend goût aux retraites en solitude, sert les offices comme grand clerc et prend même la charge de berger des « *jeunes laïcs de Bethléem* » pendant deux ans.

En 1990, il passe son diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute. S'ensuivent six années de pratique dans un centre pour enfants infirmes moteurs cérébraux.

C'est à cette période qu'il rencontre Fabienne, infirmière spécialisée en soins palliatifs en milieu hospitalier, puis puéricultrice. Mariés en 1995, ils cheminent trois ans avec le CLER, qui leur donne « *des bases solides de communication dans le couple* », explique-t-il. Ils s'investissent aussi dans la pastorale familiale et, bons musiciens, dans la liturgie de leur paroisse.

Leurs quatre enfants naîtront entre 1998 et 2007 dans des lieux différents, au gré des mutations professionnelles d'Éric.

En mars 2011, il est interpellé par le père Christian Chérel et le père Dominique de Lafforest pour réfléchir à un éventuel appel au diaconat. « *Cet appel est venu rencontrer le désir que j'avais depuis de longues années de servir l'Église* », explique le quinquagénaire. S'ensuit une période de formation et de discernement avec Fabienne. Depuis quatre ans, il accompagne les personnes en situation de handicap sur la paroisse Saint-Guen, « *ce qui a creusé en moi l'intuition de l'accessibilité des sacrements aux personnes en situation de handicap* ».

Pour lui, « *l'ordination vient compléter la vocation première du mariage. Je compte sur la grâce pour savoir discerner là où je pourrais apporter quelque chose.* » Son ordination fait réagir autour de lui : « *Je suis dans un milieu où la pratique religieuse est souvent très lointaine* ». Mais il ajoute : « *La rencontre du Christ se fait individuellement et c'est cela que je porte : aimez-vous les uns les autres. Je souhaite surtout que les personnes qui sont venues à l'ordination soient touchées par cet amour immense de Jésus et du Père* ». ■

Isabelle Claquin

